

Les rives du lac

Chorges



Chanteloube (Kina Photo)



Sans difficultés et sous une végétation aux ambiances méditerranéennes, ce parcours arpente les sentiers qui bordent le lac de Serre-Ponçon.

« Les passages sur les bords du lac donnent vraiment l'impression de courir à côté de la mer avec l'odeur des pins, le bruit des vagues, et le soleil éclatant, mais avec la vue sur les montagnes en plus »

Infos pratiques

Pratique : Trail

Durée : 2 h

Longueur : 17.3 km

Dénivelé positif : 428 m

Difficulté : Moyen

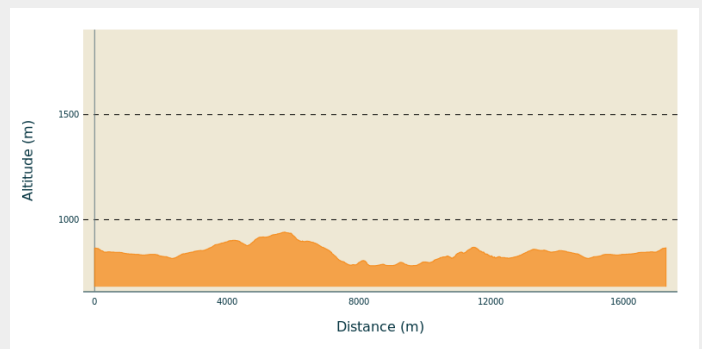
Type : Boucle

Thèmes : Lac et glacier, Point de vue

Itinéraire

Départ : Office de Tourisme, Chorges
Arrivée : Office de Tourisme, Chorges
Balisage :  Trail
Communes : 1. Chorges

Profil altimétrique



Altitude min 782 m Altitude max 942 m

1. Depuis le parvis de l'Office du Tourisme, s'engager en face sur la route du Fein. Passer sous le pont de la route nationale, puis prendre à gauche jusqu'à croiser la D3. La traverser et continuer à droite en longeant celle-ci sur le trottoir aménagé.
2. Quitter la route principale et s'engager à gauche sur la route secondaire. Rester sur celle-ci en passant au-dessus de la voie ferrée et dépasser le hameau de Pré long. A l'intersection prendre la piste à gauche. Au carrefour suivant, continuer à droite à la montée pour atteindre « Champ de Gorny ».
3. Bifurquer à gauche sur le sentier en passant 2 chicanes, puis prendre directement à droite à la montée pour rejoindre une piste. Continuer à gauche sur celle-ci à la montée. Au carrefour en patte d'oie, quitter la piste principale pour continuer à droite à plat. Passer 2 fois sous les lignes électriques, puis quitter le chemin principal pour s'engager à gauche sur un sentier à la descente.
4. Continuer à gauche sur la piste jusqu'à arriver dans des champs. Au poteau, poursuivre en face en passant dans des marnes jusqu'à rejoindre les Trémouilles. S'engager à gauche sur le sentier en bordure du lac en dépassant le Pra de l'Ase.
5. Au carrefour, poursuivre à gauche à plat et rester sur celui-ci jusqu'à rejoindre le poteau « serre de l'aigle ». De là continuer en face sur le sentier pour rejoindre le hameau de Chanteloube. Le traverser à la descente puis arrivé devant la chapelle s'engager à droite pour rejoindre plus loin une piste à la montée. Rester sur celle-ci jusqu'à retomber au hameau de Pré Long.
6. De là, le retour se fait par le même itinéraire.

Sur votre chemin...



-  Le Grillon Champêtre (A)
-  Pie bavarde (C)
-  Lézard vert (E)
-  Zygène de la bugrane (G)
-  Geai des chênes (I)

-  Genévrier commun (B)
-  Héron cendré (D)
-  Chêne Pubescent (F)
-  Papillon Bleu azuré (H)

Toutes les infos pratiques

Recommandations

- Consulter les conditions météo
- Prendre des vêtements adaptés aux conditions (Lunette de soleil, casquette ou chapeau, coupe-vent ...)
- Prendre à boire et à manger
- S'engage sur des itinéraires adaptés à son niveau



Matériel

Utiliser du matériel adapté à la pratique

Comment venir ?

Transports

Transports en commun : www.pacamobilite.fr

Accès routier

Depuis Gap ou Embrun prendre la N94 en direction de Chorges, de là rejoindre l'Office de tourisme en centre-ville

Parking conseillé

Parking du Grand Logis

i Lieux de renseignement

Bureau d'Information Touristique de Chorges

Grand rue, 05230 Chorges

chorges@serreponcon-tourisme.com

Tel : 0492506425

<https://www.serreponcon.com>



Bureau d'Information Touristique de Savines-le-Lac

9 Avenue de la Combe d'Or, 05160

Savines-le-Lac

savineslelac@serreponcon-tourisme.com

Tel : 0492443100

<https://www.serreponcon-tourisme.com/>



Bureau d'Information Touristique Embrun

Place Général Dosse - BP 49, 05202

Embrun

embrun@serreponcon-tourisme.com

Tel : 0492437272

<https://www.serreponcon-tourisme.com/>



Source



Serre-Ponçon

<https://www.serreponcon.com>

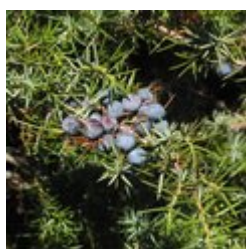
Sur votre chemin...



Le Grillon Champêtre (A)

Ce petit insecte de 18 à 26 mm de long possède une tête noire aux allures de casque. La femelle se distingue du mâle par la présence d'un troisième long appendice à l'arrière du corps. Le chant du grillon est entendu dès le mois d'avril. Le mâle entonne son gri-gri-gri-gri depuis l'entrée de son terrier. Les femelles fécondées pondent leurs œufs dans la terre. Ces derniers reposeront deux semaines avant que la larve ne s'en extirpe.

Crédit photo : Mireille Coulon - PNE



Genévrier commun (B)

Cet arbuste est un conifère persistant et résineux. Il se caractérise par ses aiguilles plus ou moins vertes tirant sur le bleu (glauque) présentant une ligne blanche sur la face supérieure et des fruits ressemblant à des baies bleu noir. Son milieu de développement se caractérise en général par des zones chaudes et ensoleillées. Il pousse dans les pelouses ou broussailles jusqu'à 2 000 m d'altitude environ.

Crédit photo : Jean-Pierre Nicollet - PNE



Pie bavarde (C)

Cet oiseau se distingue par son plumage noir et blanc avec des reflets bleu-vert sur les ailes et la queue. Cette dernière est remarquablement longue. On peut la rencontrer toute l'année dans des milieux ouverts variés. Son régime omnivore est composé d'invertébrés, de graines et baies, de petits rongeurs, d'œufs et d'oisillons et même de déchets humains. Hormis pendant la nidification où elle est solitaire, la pie bavarde est une espèce grégaire formant des groupes plutôt bruyants l'hiver.

Crédit photo : Pascal Saulay - PNE



Héron cendré (D)

C'est un grand oiseau (85 à 102 cm). Sa tête blanche est ornée de deux gros sourcils noirs. Le dos et les ailes sont gris cendré d'où son nom. Ses pattes et son bec sont de couleur « jaune ». Ce dernier, long et puissant, lui sert à capturer des proies de grande taille (poissons, batraciens...). Lors de son vol, son cou est replié en « S ». Du point de vue réglementaire, l'espèce est intégralement protégée.

Crédit photo : Pascal Saulay - PNE



Lézard vert (E)

Ce lézard est observable d'avril à la fin septembre. Le reste du temps, l'espèce hiberne. Il chasse dans les zones denses en végétation et se nourrit principalement d'insectes et d'invertébrés. Il existe un dimorphisme sexuel: les mâles ont une coloration bleu vif sur la gorge et les côtés de la tête en période de reproduction. Les accouplements se font vers le mois de mai. Les mâles effectuent alors des combats où ils peuvent y laisser leur queue.

Crédit photo : Mireille Coulon - PNE



Chêne Pubescent (F)

Le chêne possède une écorce gris foncé qui se craquelle profondément. Ses feuilles lobées, et pubescentes dessous, persistent, desséchées, sur l'arbre jusqu'au printemps. Les fruits, appelés glands, mûrissent à l'automne. On retrouve le chêne jusqu'à 1 500 m d'altitude, sur les versants bien exposés. Parfois appelé chêne blanc, le chêne pubescent est bien connu pour héberger des truffes dans ses racines. Ce champignon se développant à 30-40 cm sous terre, il est difficile à trouver ce qui en fait un produit culinaire de luxe.

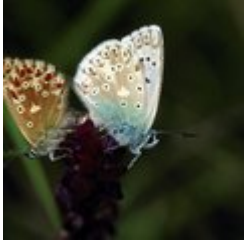
Crédit photo : Christian Baïssat - PNE



Zygène de la bugarane (G)

C'est un papillon de taille moyenne (25-35 mm d'envergure) souvent de couleur vive. L'aile intérieure est pourvue de maximum six taches. Ce Zygène est présent en bordure des prairies calcaires, des pentes en forme de steppe, des arbustes secs et des clairières dans les forêts sèches. Cette espèce remarquable est révélatrice de la qualité des habitats. Cependant, elle n'est pas en danger et ne fait pas partie de la liste des espèces menacées.

Crédit photo : Pascal Saulay - PNE



Papillon Bleu azuré (H)

Chez ce petit papillon de jour, le dessus des ailes du mâle est gris sombre, un peu plus bleuté à la base des ailes, tandis que la femelle est brune. On l'observe surtout en altitude, en juillet et août, dans les pelouses et prairies. L'azuré des soldanelles est une espèce des régions septentrionales (Scandinavie, Groenland, Sibérie, Amérique du nord) qui, dans les parties plus tempérées, vit uniquement en montagne.

Crédit photo : Jean-Marie Gourreau - PNE



Geai des chênes (I)

Le geai des chênes a un plumage coloré, sa queue noire et sa zone bleue sur l'aile aide à l'identification de cet oiseau relativement farouche. Il pousse régulièrement des cris rauques mais n'hésite pas aussi à imiter de nombreuses autres espèces. A la fin de l'hiver, les geais se regroupent et chantent en chœur, mêlant des sifflements et des jacassements en un joyeux bavardage. Chacun exhibe ses plus belles plumes, prend des poses pouvant prêter à sourire, et se prépare à la formation des couples reproducteurs.

Crédit photo : Mireille Coulon - PNE